

Infolettre

JUILLET 2022

JEU CONCOURS

Envoyez-nous votre plus belle photographie de vos paysages préférés du massif forestier de Fontainebleau

Chaos rocheux, mares, platières, pelouses, landes, futaies... Fontainebleau est tout cela à la fois. Du lundi 4 juillet au dimanche 4 septembre 2022, l'Office national des forêts et ses partenaires lancent un concours photo sur les paysages du massif forestier de Fontainebleau. Passionnés, débutants, curieux ou inspirés, tentez votre chance et envoyez-nous votre cliché coup de cœur.



A vous de jouer

Laissez libre cours à votre imagination de photographe. Passionnés, débutants, curieux ou inspirés, c'est l'occasion d'exprimer **votre propre regard sur les paysages du massif de Fontainebleau**. Ses landes, ses chaos rocheux pittoresques, ses déserts de sable ou encore ses arbres défiant le temps, lui donnent **une**

image si particulière. Depuis toujours, les milles trésors dont elle regorge suscitent l'émerveillement du public. Unique en son genre, **la forêt recèle de véritables trésors paysagers**.

Partagez votre coup de cœur en nous envoyant **la photo du paysage qui vous inspire le plus**. Pour ce concours, l'ONF propose quatre catégories :

- **Forêt gérée** : arbres, futaies et peuplements forestiers (feuillus ou de résineux)
- **Milieux non boisés** : pelouses, landes...
- **L'eau dans le massif forestier** : lien entre la forêt et la Seine, mares et fossés
- **Chaos rocheux et sables** : chaos rocheux pittoresques du massif forestier, étendues de sable.

Chaque photographe peut participer aux différentes catégories. Cependant chaque envoi doit **concerner une seule photographie à l'adresse suivante : benevolat.idf-est@onf.fr**.

Le choix se portera sur **différents critères** : naturalistes, esthétiques, historique. Le jury prendra en compte aussi ses dimensions symboliques et affectives pour la personne qui le présente dans le descriptif envoyé avec la photo (cf. règlement).

Le concours photo est **ouvert à toute personne physique et majeure**, résidant en France. Une seule inscription par personne et par famille est autorisée.

Infolettre

JUILLET 2022



Les 28 photos retenues exposées sur le parvis de la gare de Fontainebleau-Avon

Avant le 1^{er} octobre, **28 photos**, soit 7 par catégories, **seront retenues par un jury** représenté par l'ONF, la DRIEAT, le département de Seine-et-Marne, la

communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, la ville de Fontainebleau, Fontainebleau Tourisme, le musée des peintres de Barbizon, la Réserve de Biosphère, les Amis de la forêt de Fontainebleau et la Ligue de protection des oiseaux (LPO).

Les clichés sélectionnés seront à nouveau soumis au jury qui **déterminera les lauréats pour chaque catégorie**.

Les **premiers** de chaque catégorie (4 lauréats) se verront **offrir une journée d'échange en forêt avec une photographe professionnelle**.

Les **7 meilleures photos de chaque catégorie**, soit 28 photos au total, feront l'objet d'une **exposition plein-air sur le parvis** de la gare de Fontainebleau-Avon durant l'hiver 2022-2023 (inauguration prévue fin octobre 2022).

Envoyez votre candidature dès maintenant !

Pour participer, retrouvez le règlement complet du concours sur le site onf.fr ainsi que la fiche d'inscription à compléter et à renvoyer avec la photo de votre paysage préféré à :

BENEVOLAT.IDF-EST@ONF.FR